

D 865 AMÉRIQUE CENTRALE: DIPLOMATIE LATINO-AMÉRICAINNE

Constitué en janvier 1983 dans l'île panaméenne de Contadora, le "Groupe de Contadora" réunit les ministres des relations extérieures de quatre pays latino-américains: la Colombie, le Mexique, Panama et le Venezuela.

L'objectif du groupe de Contadora est celui d'une recherche de la paix en Amérique centrale par la voie diplomatique, sur la base du dialogue et du règlement concerté des différends. Son action est actuellement centrée en priorité sur les conflits nés entre le Nicaragua et le Honduras d'une part, entre le Nicaragua et le Costa-Rica d'autre part, en raison de la présence dans les régions frontalières du Honduras et du Costa-Rica de Nicaraguayens ayant pris les armes contre le régime actuel de Managua.

L'initiative de paix du Groupe de Contadora fait suite aux initiatives identiques menées en particulier par le Mexique et le Venezuela en direction du Nicaragua et du Honduras (cf. DIAL D 817).

On notera l'importance d'une telle diplomatie essentiellement latino-américaine, car elle se veut l'alternative à la diplomatie nord-américaine en direction de l'Amérique centrale. Le point de vue des Etats-Unis est désormais largement connu depuis le discours du président Reagan au Congrès réuni en session extraordinaire le 27 avril 1983 (cf. DIAL D 861). Depuis ce discours, plusieurs faits ont marqué la réalité du durcissement de la position nord-américaine vis-à-vis du Nicaragua. On peut noter, après l'assassinat d'un conseiller américain en El Salvador le 25 mai 1983: le remplacement, le 27 mai, de Thomas Enders qui était le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires inter-américaines, et qui s'était déclaré favorable à une certaine négociation en El Salvador; le remplacement, quelques jours plus tard, de Dean Hinton qui était l'ambassadeur des Etats-Unis à San Salvador, considéré comme insuffisamment énergique; l'arrivée au Honduras, le 14 juin 1983, d'une centaine supplémentaire de conseillers militaires nord-américains; enfin, l'expulsion des Etats-Unis, le 8 juin, de vingt-et-un fonctionnaires nicaraguayens d'ambassade, en riposte immédiate à l'expulsion du Nicaragua de trois diplomates américains.

C'est dire que, en dépit des efforts désespérés du Groupe de Contadora, la situation politique et militaire continue de se dégrader en Amérique centrale, principalement autour du Nicaragua. Le seul élément positif, encore que ténu et fragile, est l'effort de neutralité poursuivi par le Costa Rica. Ce pays vient de demander l'envoi d'une commission d'observation et d'une force de paix dans la région frontalière proche du Nicaragua, pour faire respecter son intégrité territoriale. C'est loin d'être le cas du Honduras qui, de ce point de vue, a cessé depuis longtemps de jouer la carte de la neutralité.

Note DIAL

COMMUNIQUÉ DU "GROUPE DE CONTADORA"

Les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora ont, au cours de leur réunion tenue à Panama les 11 et 12 mai 1983, procédé à l'examen des points suivants :

- a) la demande par le gouvernement du Costa Rica de constitution d'une commission d'observation;
- b) l'évolution du débat au Conseil de sécurité des Nations-Unies demandé par le Nicaragua;
- c) le programme d'activités pour la prochaine réunion des ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora avec les cinq ministres des relations extérieures des pays centro-américains, prévue pour le 28 mai prochain.

Le gouvernement du Costa Rica a déposé auprès de l'Organisation des Etats américains une demande de constitution d'"une force de paix apte à exercer une surveillance efficace dans la zone costaricaine proche de la frontière du Nicaragua". Pour fonder sa demande, le gouvernement costaricain a argué de son absence d'armée et de ses difficultés à effectuer des opérations de contrôle dans une zone frontalière étendue et accidentée. Les autorités costaricaines ont, par le biais d'envoyés spéciaux auprès des gouvernements de Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela, formulé des demandes analogues en faisant connaître leur volonté de voir se constituer pour cela une commission d'observation.

Les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora ont, dans le cadre des principes régissant leur conduite, rappelé que l'objectif premier et essentiel ayant présidé à la constitution du groupe consiste en l'exercice d'une fonction diplomatique, laquelle vise la recherche, par la voie politique, d'une solution aux conflits grâce à la collaboration des parties qui y sont impliquées.

Dans cette perspective, le Groupe de Contadora a estimé que sa tâche est centrée sur la concertation politique en faveur du dialogue, de l'entente et, d'une manière générale, de la mise en oeuvre de mécanismes politiques grâce auxquels, avec le concours des Etats intéressés, les objectifs du groupe peuvent être menés à bien.

Compte tenu des modalités du cas, la proposition d'une commission d'observation est en rapport étroit avec les efforts menés pour créer les conditions de la paix dans la région. La concrétisation de cette proposition requiert le concours des deux pays.

En raison de quoi les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora ont décidé l'envoi d'une commission d'observation, constituée de deux représentants de chacun des pays membres et chargée de procéder sur le terrain à une étude d'identification des faits, d'évaluation des circonstances et de présentation des recommandations appropriées.

Pour l'accomplissement de ces missions, les délégués pourront se faire accompagner des assesseurs que chacun des pays estimera nécessaires. Ils pourront également, s'ils le jugent bon, consulter des experts internationaux.

Les ministres des relations extérieures de Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela enregistrent avec une préoccupation extrême l'évolu-

tion qu'a connue ces derniers jours le conflit centro-américain, ainsi que la violation répétée de principes fondamentaux de l'ordre juridique international.

Ces circonstances ont fait que diverses initiatives ont été prises dans le sens d'une recherche de l'intervention d'organismes multilatéraux. C'est le cas des récentes demandes présentées par des pays centro-américains auprès du Conseil de sécurité des Nations-Unies et du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains.

Il serait hautement souhaitable qu'au cours des délibérations qui sont menées dans ces instances, en particulier celles qui se poursuivent actuellement au Conseil de sécurité, soient renforcés les principes dont l'observance doit être la règle dans les agissements des Etats au plan international.

Ce sont, entre autres, l'autodétermination et la non intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats; le respect de leur intégrité territoriale; l'obligation de ne pas permettre que soit utilisé le territoire d'un Etat pour la réalisation d'actes d'agression à l'encontre d'autres Etats; le règlement pacifique des controverses ainsi que la proscription de la menace et de l'usage de la force pour régler les conflits.

Les pays du Groupe de Contadora exhortent une nouvelle fois les pays centro-américains à contribuer à la recherche de la paix et à faire preuve, dans ce but, d'une volonté politique de recherche des voies permettant le dialogue et l'accord comme modes de dépassement de leurs divergences actuelles. C'est d'une telle attitude constructive et ouverte que dépend, pour une grande part, le succès des démarches de paix.

Pour réaliser ces objectifs, les membres du groupe ont envoyé une invitation formelle aux cinq ministres des relations extérieures d'Amérique centrale pour une réunion de travail à Panama, les 28, 29 et 30 de ce mois. La réunion sera menée dans le cadre de l'accord passé, lors de la dernière réunion du mois d'avril, sur la procédure de consultation et de négociation. Un calendrier a été élaboré; il prévoit l'ordre des sujets, leur discussion en groupes de travail et, enfin, leur examen en session plénière.

Les ministres des relations extérieures de Colombie, du Mexique et du Venezuela remercient le gouvernement de Panama pour l'hospitalité qu'il leur a accordée à nouveau et pour les généreuses facilités qu'il leur a offertes pour mener à bien leur tâche. Il leur a aussi permis de remplir la mission pour laquelle le Groupe de Contadora a été cette fois convoqué.

Panama, le 13 mai 1983

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 260 F - Etranger 310 F - Avion 380 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441